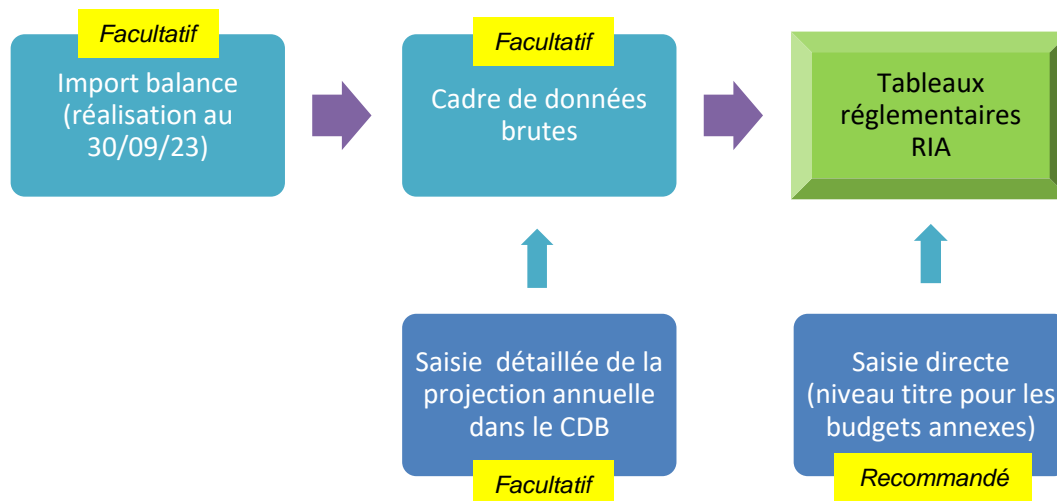


Guide utilisateur du premier Relevé Infra-annuel (RIA1) 2023

L'objectif de ce document est de guider les établissements publics et privés à but non lucratif dans la réalisation du rapport infra-annuel, en présentant les différentes étapes de la collecte et les modalités de saisie.

Afin de limiter la quantité de données à saisir, l'ATIH propose une fonction d'import de la **balance enrichie**. La balance détaillée des comptes est l'élément central commun à l'ensemble des établissements de santé et permet le pré-remplissage des enquêtes financières avec une structure comptable standardisée (M21). En respectant le format exigé, **ce fichier unique** vous permet d'importer la réalisation à date pour **l'intégralité de vos budgets**.

Ensuite, la saisie peut se faire soit dans le cadre de données brutes, soit directement dans les tableaux réglementaires (notamment pour les budgets annexes pour lesquels seule une saisie au niveau titre est attendue).



Le **cadre des données brutes (CDB)**, est un environnement de saisie composé d'un onglet par budget, qui intègre les informations issues de la balance (en cas de succès de l'import) et permet à l'utilisateur de compléter facilement sa saisie. La colonne intitulée « **Ajustement de la situation comptable** » permet à l'établissement de corriger ses états de gestion et de les

mettre en conformité avec la comptabilité de l'ordonnateur en intégrant notamment les engagements non visibles à l'extraction de la balance fournie par la trésorerie.

Une fois l'enregistrement effectué, les données du CDB alimentent automatiquement les tableaux réglementaires. L'établissement peut compléter et corriger ses données directement dans le cadre réglementaire.

Cette documentation précise l'ensemble de ces notions et les formats attendus.

Le tutoriel « comment renseigner le RIA sur ANCRE » est disponible sur la page documentation de la campagne sur le site de l'ATIH : www.atih.sante.fr/ria-1-2023

1. Accéder à la plateforme et page d'accueil

Pour accéder à la campagne :

- Se connecter sur la plateforme de saisie ANCRE via cette url : <https://ancre.atih.sante.fr>
- Entrer votre **identifiant** et mot de passe **PLAGE** :

ANCRE

Application nationale compte financier Rapport infra-annuel Etat prévisionnel des recettes et dépenses

La plateforme Ancre recueille les données financières des établissements de santé publics ou à but non lucratif. Elle est utilisée pour la remontée et le suivi de multiples données telles que :

- le compte financier, l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) et les Rapports Infra-Annuels (RIA)
- les Décisions Modificative des EPRD
- l'évolution des dépenses en investissement et exploitation, et des recettes liées aux Systèmes d'Information Hospitalière
- les plans de trésorerie

ANCRE est accessible uniquement aux utilisateurs :

- Etablissements de santé :

Vous avez un compte Plage

Identifiant :

Mot de passe:

SE CONNECTER **EFFACER**

[Vous avez oublié votre mot de passe](#)

Sur la page d'accueil des campagnes, à gauche de l'écran, sélectionner l'exercice **2023** :

ANCRE

Utilisateur:

Id Plage: 137878

Sélectionnez un exercice

2023

2022

Puis la campagne « [Premier Rapport infra-annuel 2023](#) »

Présentation de la page d'accueil de la campagne RIA

Id Plage: 137878


C'est votre première connexion

Sélectionnez un exercice	Sélectionnez une campagne			
2023	 EPRD 2023	 DM1 EPRD 2023	 DM2 EPRD 2023	 DM3 EPRD 2023
2022				
2021				
2020	 DM4 EPRD 2023	 DM5 EPRD 2023	 DM6 EPRD 2023	 DM7 EPRD 2023
2019				
2018	 Plans Prévisionnels de Trésorerie 2023	 Etats des dépôts et validation	 Premier rapport infra-annuel 2023	
2017				

RIA1 2023 - CH TEST 4 (000000004)

Précédente connexion le 20 septembre 2023 à 14:06:21

Accueil

 Utilisateur : Compte de COMPTE DE TEST Identifiant Plage : 77260 Finess : 000000004	 Etat établissement : En cours de saisie (dernière saisie le 19/09/2023 à 17:13)	 Etat contrôleur : Données non validées	 Support: Appui méthodologiques : Agora ou atih-finance-etab@atih.sante.fr Assistance technique : support@atih.sante.fr En savoir plus
--	---	---	--



Information

Le paramétrage et les coordonnées des personnes en charge du RIA1-2023 correspondent aux données de votre EPRD 2023. Ils restent à vérifier et à enregistrer dans l'écran « Paramétrage ».


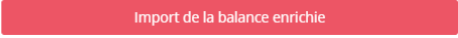

La saisie dans le cadre de données brutes, après import de la balance, est facultative, la saisie peut se faire directement dans les tableaux réglementaires. Pour rappel, la saisie dans le cadre réglementaire est attendue **au niveau titre** pour les **budgets annexes**.

A partir du RIA 1 2023, les sections tarifaires sont supprimées du cadre de données brutes.


Documentation

-  Documentation sur le site de l'ATIH
-  Format du fichier d'import RIA1 2023

Votre campagne Premier rapport infra-annuel 2023

-  Paramétrage de la campagne
-  Import de la balance enrichie
-  Cadre des données brutes (saisie)

[Accéder aux tableaux réglementaires](#)

 Ceci est une application web. Nous vous conseillons de sauvegarder vos données toutes les 10 minutes environ

2. Les étapes de réalisation du RIA

Etape 1 : Le PARAMETRAGE DE LA CAMPAGNE

Paramétrage de la campagne

En cliquant sur le bouton « paramétrage de la campagne », vous aurez la possibilité de vérifier ou compléter le paramétrage des budgets et la liste des contacts. Ces données sont automatiquement pré-renseignées à partir des informations présentes dans l'EPRD 2023. Un contact complet doit être renseigné afin de pouvoir passer à l'étape de saisie des données).

Les budgets sélectionnés permettent d'afficher les onglets correspondants dans la maquette.

Enregistrez ces informations avant de revenir à la page d'accueil.

Etape 2 : L'IMPORT DE LA BALANCE ENRICHIE (facultatif)

L'import de la balance enrichie est facultatif. La saisie peut se faire directement dans les tableaux réglementaires aux chapitres pour le budget principal, aux titres pour les budgets annexes.

Ce bouton vous permet d'importer dans **un unique fichier** au format .csv, l'ensemble de vos balances (budget principal et budgets annexes éventuels) :

Import de la balance enrichie

A noter :

Les établissements publics de santé (EPS) ont aussi la possibilité de récupérer leur balance enrichie directement à partir de l'interface HELIOS. Pour ce faire, chaque EPS doit se rapprocher de sa Trésorerie afin d'obtenir les éléments permettant l'accès à HELIOS.

Les EPS trouveront sur le site internet de l'ATIH, sur la page dédiée au RIA une documentation expliquant la démarche : <https://www.atih.sante.fr/ria>

Le fichier .csv transmis doit impérativement respecter le format attendu :

Utilisant le caractère point-virgule « ; » comme séparateur des colonnes

- Utilisant le caractère virgule « , » comme séparateur des décimales
- Ayant en entête de fichier les informations suivantes :

1ère ligne : le N° finess ; l'année de référence ; balance_enrichie	000000001 ; 2023 ; balance_enrichie
2ème ligne : les intitulés suivants :	BUDGET ; COMPTES ; LIBELLE ; CUMUL_DEBIT ; CUMUL_CREDIT ; SOLDE_DEBIT ; SOLDE_CREDIT

<p>3ème ligne et suivantes : les données correspondant aux colonnes citées ci-dessus selon le format défini ci-dessous :</p>	<p>Colonne 1 : la lettre du budget en question (exemple : H pour le résultat principal) Colonne 2 : le numéro de compte Colonne 3 : l'intitulé du compte Colonne 4 : cumul débit de la période Colonne 5 : cumul crédit de la période Colonne 6 : solde débiteur Colonne 7 : solde créditeur</p>
---	--

Exemple de fichier :

```
000000001 ; 2023 ; balance_enrichie
BUDGET ; COMPTES ; LIBELLE ; CUMUL_DEBIT ; CUMUL_CREDIT ; SOLDE_DEBIT ; SOLDE_CREDIT
H;60211;Spécial pharm avec AMM;1200,05;100,05;1100,00;0,00
H;60216;Fluides et gaz médicaux;4500,50;9000,00;0,00;4499,50
B;60217;Produits de base;10000,00;45000,00;0,00;35000,00
B;60221;Dispositifs médicaux non stériles usage unique;1000,00;250,65;749,35;0,00
```



Le niveau de comptes maximal accepté est le niveau le plus fin de la M21. **Le fichier .csv doit regrouper les données du budget (H) et celles des budgets annexes, présentées les unes à la suite des autres.**
 La liste des comptes autorisés est disponible sur le site de l'ATIH.

Comment générer un fichier .csv à partir d'Excel ?

Ouvrir le document sous Excel
 Renseigner votre classeur avec votre balance enrichie Enregistrer le classeur au format .CSV [Fichier / Enregistrer sous /Type :CSV (séparateur : point-virgule)]

Le document peut être visualisé avec NotePad++ ou le Bloc-Notes.


Les lettres du budget acceptées dans la colonne 1 sont les suivantes :

A noter : à partir de la campagne RIA 1 2023, il n'est plus possible d'importer les données par sections tarifaires sur les budgets B, E, J.

Lettres acceptées dans la colonne budget	Budget correspondant
H	Principal
A	DNA
B	USLD
C	Écoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages- femmes
E	EHPAD
G	GHT
J	Maison de retraite
L	ESAT
M	Établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) – activités de production et de commerce
N	SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)
P1, P2, ... à P9	Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF

L'import de la balance s'effectue en déposant le fichier sur l'écran ci-dessous accessible après avoir cliqué sur le bouton « import de la balance enrichie » :

Transmission de la balance enrichie au format M21

 Déposer ici votre balance enrichie
 (ou cliquez sur cet emplacement)

Progression de l'import

Fichier transmis

Notification à l'import :

Si un message d'erreur apparaît à l'import, des notifications vous permettront de connaître les corrections à apporter à votre fichier avant d'effectuer un nouvel import. Une fois l'import réalisé avec succès, vous basculez automatiquement dans le cadre des données brutes pour compléter la saisie.

En cas de discordance constatée entre le paramétrage et les budgets importés, un message (non bloquant) vous en informera.



Une fois l'import de la balance réalisé, le cadre de données brutes s'ouvre automatiquement. Les données importées sont implémentées automatiquement dans le cadre des données brutes ainsi que dans les tableaux réglementaires.

Etape 3 : saisie dans le CADRE DES DONNES BRUTES (facultatif)

Cadre des données brutes (saisie)

L'utilisateur a la possibilité de saisir ses données dans le cadre de données brutes ou directement dans les tableaux réglementaires.

Le cadre des données brutes est un espace dédié à la saisie. Il est constitué d'un onglet par budget, pré-alimenté par les données de la balance et les données historiques (EPRD exécutoire et CF N-1) en début de campagne par l'ATIH.

Il permet à l'utilisateur de compléter sa saisie. Les données saisies viennent ensuite automatiquement alimenter le cadre réglementaire.

Le tableau ci-dessous précise les colonnes présentes dans le cadre des données brutes :

Intitulé de colonne	Commentaires
Onglets CRP/A	
Données de balance 01/01/2023 au 30/09/2023	Alimentée par la balance enrichie importée
Ajustement de la situation comptable au 30/09/2023	A saisir par l'utilisateur le cas échéant
Réalisations du 01/01/2023 au 30/09/2023	Calcul automatique, non modifiable : = données de balance + ajustement de la situationcomptable
Projection annuelle actualisée au 30/09/2023	À saisir par l'utilisateur dans le CDB ou directement dans le cadre réglementaire
Réalisations N-1	Pré-remplies par les données ODT-CF 2022. Données à vérifier et modifiables.

Dernier EPRD exécutoire	Pré-rempli par les données de l'EPRD ou de la dernière DM 2023 renseignés par l'établissement à l'ouverture de la campagne. Données à vérifier et modifiables.
Onglets DONNEES_BRUTES_ETPR	
ETPR au 3x/MM/AAAA	À saisir par l'utilisateur dans le CDB ou directement dans le cadre réglementaire
Rémunérations hors charges au 3x/MM/AAAA	À saisir par l'utilisateur dans le CDB ou directement dans le cadre réglementaire
ETPR projection annuelle actualisée	À saisir par l'utilisateur dans le CDB ou directement dans le cadre réglementaire
Rémunérations hors charges projection annuelle actualisée	À saisir par l'utilisateur dans le CDB ou directement dans le cadre réglementaire
ETPR N-1	Pré-remplies par les données ODT-CF 2022. Données à vérifier et modifiables.
Rémunérations hors charges N-1	Pré-remplies par les données ODT-CF 2022. Données à vérifier et modifiables.
ETPR dernier EPRD exécutoire	Pré-rempli par les données de l'EPRD ou de la dernière DM 2023 renseignés par l'établissement à l'ouverture de la campagne. Données à vérifier et modifiables.
Rémunérations hors charges dernier EPRD exécutoire	Pré-rempli par les données de l'EPRD ou de la dernière DM 2023 renseignés par l'établissement à l'ouverture de la campagne. Données à vérifier et modifiables.

Colonne ajustement de la situation comptable

Il est possible de corriger vos états de gestion et de les mettre en conformité avec la comptabilité de l'ordonnateur en intégrant les engagements non visibles à l'extraction de la balance fournie par la trésorerie. La colonne « ajustement » accepte des **montants positifs ou négatifs**.

Les données de réalisation au 30/09 seront automatiquement calculées par la somme des colonnes : « Données de la Balance Enrichie » + « Ajustement de la situation comptable ».

A noter : seule la colonne « Réalisations au 30/09/N » est reprise dans le cadre réglementaire.

La saisie de ces onglets permet d'incrémenter automatiquement les tableaux réglementaires comme précisé ci-après.

« Visuel du cadre des données brutes exporté :

GENERER LE FICHIER D'IMPORT POUR LA PLATEFORME DE SAISIE EN LIGNE		total des produits	0	0	0	0	0	0
		total des charges	0	0	0	0	0	0
		résultat	0	0	0	0	0	0
Raison_sociale								
Numéro des comptes	Intitulé des comptes (à titre indicatif)	Intitulé des titres	Données de balance 01/01/2023 au 30/09/2023	Ajustement de la situation comptable au 30/09/2023	Réalisations du 01/01/2023 au 30/09/2023	Projection annuelle actualisée au 30/09/2023	Réalisations N-1	Dernier EPRD exécutoire
CRP H								
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	CT2			0,00			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère pharmaceutique	CT3			0,00			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	CT2			0,00			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	CT2			0,00			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	CT3			0,00			
0603_C	Variation des stocks à caractère médical (60311,60321, 60322, 60371)	CT2			0,00			
603_C	Autres variations des stocks (sauf 60311,60321,60322 et 60371)	CT3			0,00			
0603_P	Variation des stocks à caractère médical (60311,60321, 60322, 60371)	PT3			0,00			
603_P	Autres variations des stocks (sauf 60311,60321,60322 et 60371)	PT3			0,00			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	CT3			0,00			
6066	Fournitures médicales	CT2			0,00			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	CT2			0,00			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	CT3			0,00			
RRR	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 625)	PT3			0,00			
611	Sous-traitance générale	CT2			0,00			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	CT3			0,00			
6131	Locations à caractère médical	CT2			0,00			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	CT2			0,00			
621	Personnel extérieur à l'établissement	CT1			0,00			
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	CT3			0,00			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	CT1			0,00			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	CT1			0,00			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	CT3			0,00			
6411	Personnel titulaire et stagiaire	CT1			0,00			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	CT1			0,00			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	CT1			0,00			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415)	CT1			0,00			

Données issues de la balance à date 3x/MM/AA

Colonne permettant l'ajustement de la situation comptable

Réalisations au 3x/MM/AAAA

Projection Annuelle Actualisée

Réalisations N-1

Dernier EPRD Exécutoire

Cadre des données brutes	Tableaux réglementaires (classeur Excel)
DONNEES_BRUTES_CRP_H DONNEES_BRUTES_CRA_x	suivi_CRP / projection_détaillée_CRPP suivi_synthétique_CRP / projection_synthétique_CRP
DONNEES_BRUTES_TABFIN	projection_TFP_et_CAF
DONNEES_BRUTES_ETPR	Indic_Prix / Indic_Volume

Le format du cadre des données brutes dépend de l'étape paramétrage.

Vous pouvez à tout moment enregistrer votre saisie et visualiser les tableaux réglementaires (bouton « [Accéder aux tableaux réglementaires](#) »).

Si à cette étape, vous vous apercevez que les données de la balance enrichie importées sont erronées, vous pouvez soit :

- importer une nouvelle balance corrigée ;
- modifier les données directement dans le cadre des données brutes.
- modifier les données directement dans les tableaux réglementaires

Après avoir complété le cadre des données brutes, vous devez confirmer la saisie de vos données en cliquant sur le bouton « **Enregistrer ma saisie** » puis accéder au cadre réglementaire via le bouton « [Accéder aux tableaux réglementaires](#) ».

En cas de saisie partielle dans le cadre des données brutes, vous pouvez terminer votre saisie directement dans le cadre réglementaire.

Etape 4 : Saisie dans les tableaux réglementaires

Ce bouton vous permet d'accéder aux tableaux du cadre réglementaire RIA1.

Vous pouvez soit finaliser/corriger votre saisie si vous avez réalisé les étapes 2 et/ou 3 décrite précédemment, soit y saisir l'ensemble des données de la campagne, les réalisations au 30/09, la projection annuelle actualisée au 30/09, ainsi que les ETPR et les rémunérations dans les onglets Indic_Prix et Indic_Volume.

[Accéder aux tableaux réglementaires](#)

3. Modes de saisie des données dans les cadres

La saisie des données peut se faire :

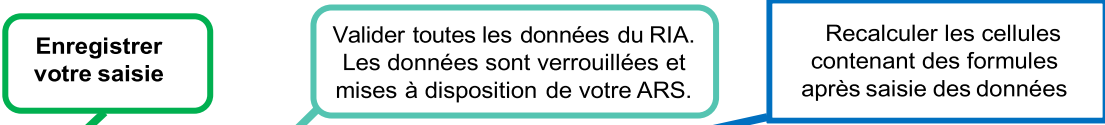
- dans la feuille de calcul sur ANCRE
- dans le fichier EXCEL généré
- en important un fichier plat créé à partir d'un logiciel tiers de votre établissement.

Les cellules **grises** et/ou avec cadenas ne sont ni saisissables, ni modifiables. Elles comportent souvent des formules de calcul.


Les cellules **jaunes** correspondent aux cellules à saisir.

Les cellules **blanches** peuvent être pré-alimentées par certaines données (historiques, import balance, ...) **mais restent modifiables**.

3.1. Saisie sur ANCRE :



PREMIER RAPPORT INFRA-ANNUEL 2023 Feuille de calcul

Enregistrer Annuller la saisie Tout valider Recalculer  Pour exporter sous Excel, cliquez sur l'icône Excel

Choisir un fichier Importer

PROJECTION DÉTAILLÉE CRPP						
A	B	C	D	E	F	
Chapitres	Réalisations N-1 (1)	Dernier EPRD exécutoire (2)	Projection annuelle actualisée au 30/09/2023 (3)	Ecart en € (3-2)	Ecart en % (3-2) / 2	
2 Titre 1 - Charges de personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	
3 621 - Personnel extérieur à l'établissement				0.00	0.00%	
4 631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)				0.00	0.00%	
5 633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				0.00	0.00%	
6 641 - Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				0.00	0.00%	
7 6411 - Personnel titulaire et stagiaire				0.00	0.00%	
8 6413 - Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)				0.00	0.00%	
9 6415 - Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				0.00	0.00%	
10 Rémunération du personnel non médical	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	
11 642 - Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				0.00	0.00%	
12 6421 - Praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires titulaires				0.00	0.00%	
13 6422 - Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				0.00	0.00%	
14 6423 - Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				0.00	0.00%	
15 6425 - Permanences des soins				0.00	0.00%	
16 Rémunération du personnel médical	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	
17 6451 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)				0.00	0.00%	
18 6452 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)				0.00	0.00%	
19 6471 - Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)				0.00	0.00%	
20 6472 - Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)				0.00	0.00%	
21 648 - Autres charges de personnel (sauf 6489)				0.00	0.00%	
22						

Suivi CRP projection détaillée CRPP Suivi CRP H Synthèse Suivi CRP G projection CRP H Projection CRP G projection CRP Recap projection CAF projection TFP projection TFP et CAF Recap Indicat

3.2. Saisie dans le cadre de données brutes Excel :



Pour générer le classeur Excel de saisie, cliquez sur l'icône Excel

Une fois les données saisies, cliquez sur le bouton gris « Générer le fichier d'import pour la plateforme de saisie en ligne » présent en haut de chaque onglet puis enregistrer le fichier généré sur votre ordinateur.

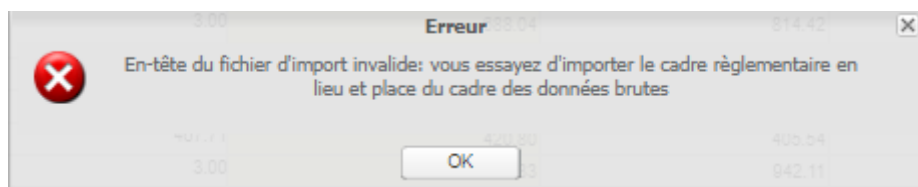
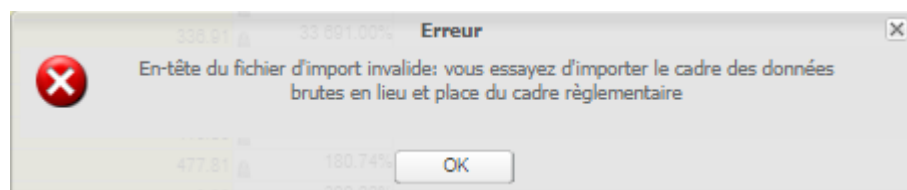
Exemple de fichier plat extrait de l'écran Rapport Infra-annuel :

```
Output_RIA_finess.txt - Bloc-notes
Fichier Edition Format Affichage Aide
00000002;OUI;0;2023;RIA1;eRIA;1.0;ATIH;ria@atih.sante.fr
Indic_Prix;AID_SOIGN_CDD;PREV_N;83842.60
Indic_Prix;AID_SOIGN_CDD;REAL_N_1;18103.00
Indic_Prix;AID_SOIGN_CDI;PREV_N;97245.00
Indic_Prix;AID_SOIGN_TS;PREV_N;12959.00
Indic_Prix;AID_SOIGN_TS;REAL_N_1;418000
Indic_Prix;APP_CDD;REAL_N_1;703920.47
Indic_Prix;ASSIST;PREV_N;155000.12
Indic_Prix;ASSIST;REAL_N_1;489456.86
```

De retour sur la plateforme Ancre, accéder à l'écran cadre des données brutes ou aux tableaux réglementaires.

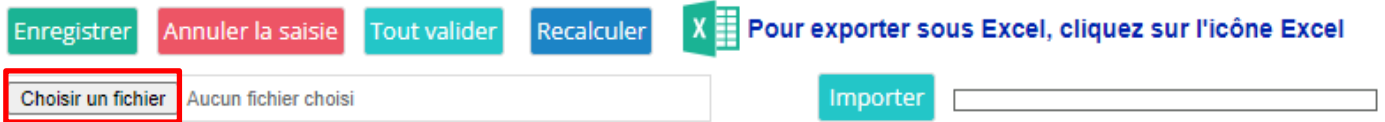
Point d'attention :

le fichier CDB (Output_CDB_finess.txt) doit être importé dans l'écran intitulé « Cadre de Données Brutes », le fichier RIA (Output_RIA_finess.txt) sera lui importé dans l'écran « Premier Rapport Infra-annuel N », en cas d'erreur, vous aurez le message suivant :



Dans notre exemple, cliquer sur Accéder aux tableaux réglementaires puis importer le fichier à plat en utilisant le menu ci-dessus :

PREMIER RAPPORT INFRA-ANNUEL 2023 - Feuille de calcul

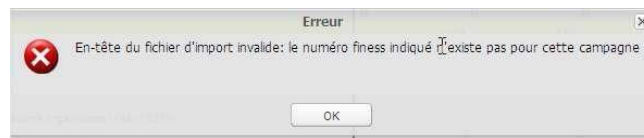


Cliquez sur « Choisir un fichier » et sélectionner le fichier Output_RIA_finess enregistré sur votre ordinateur.

Puis cliquer sur le bouton « **Importer** »

Une fois l'import effectué, vous pouvez cliquer sur les différents onglets pour visualiser vos données. Nous vous conseillons de générer et sauvegarder votre fichier Excel des tableaux réglementaires définitif, votre ARS se basera sur ce fichier pour valider ou non vos données.

ATTENTION : Les données déjà saisies ou importées sont écrasées par l'import.
Si le fichier que vous voulez importer n'est pas conforme, un message d'erreur apparaîtra :



3.3. Alimentation des données à partir d'un fichier plat créé par un logiciel tiers

Il est également possible d'alimenter les données à partir d'un fichier plat éventuellement proposé par votre logiciel de gestion financière : vous pouvez contacter la société éditrice pour qu'elle développe dans son logiciel, la création du fichier structuré importable sur la plateforme. Il faut au préalable avoir paramétré correctement votre campagne.

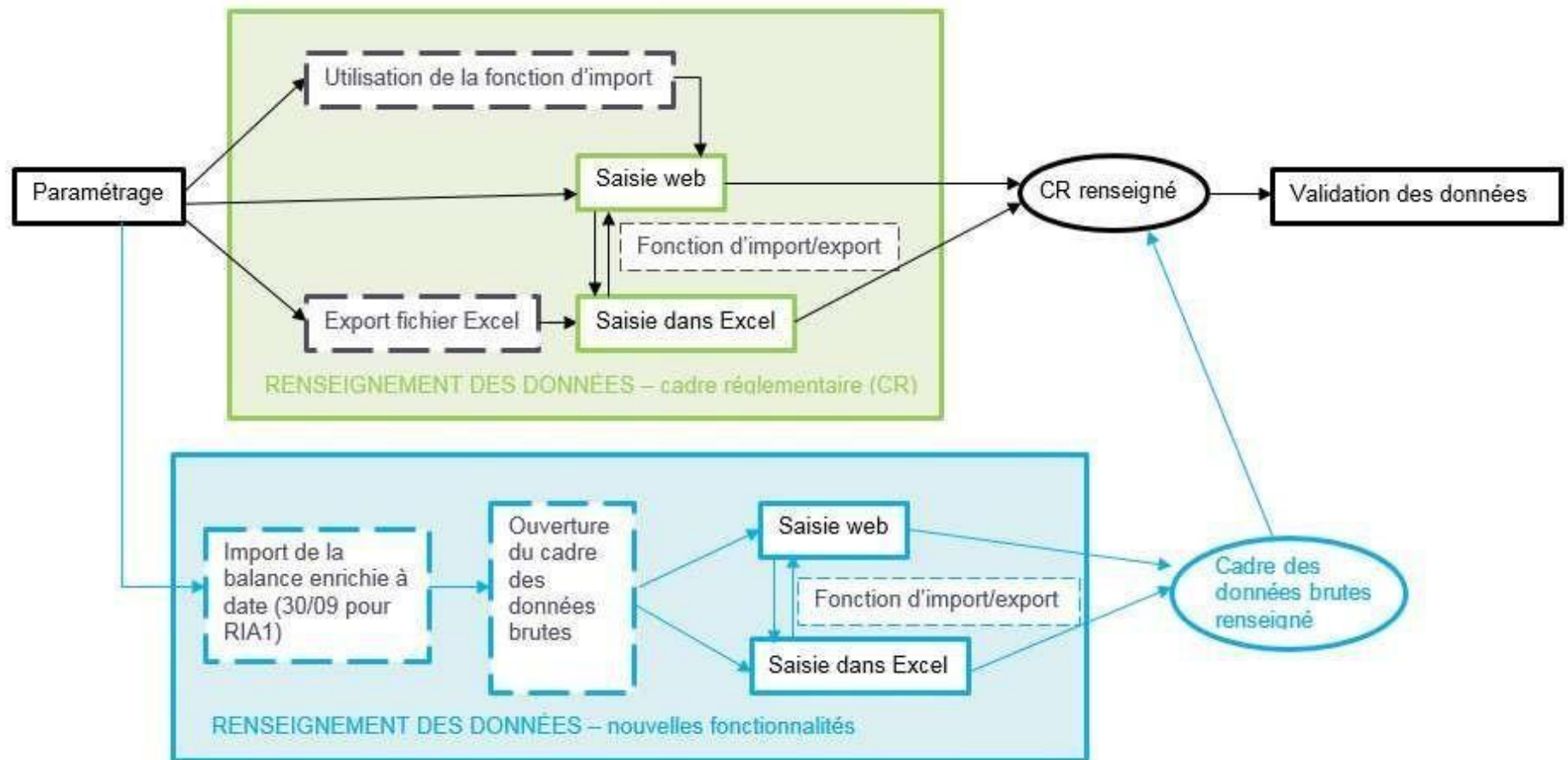
Si le fichier est conforme, les données présentes dans le fichier texte seront importées dans les cellules correspondantes du dossier de l'établissement et enregistrées.
Vous trouverez en annexe, les contrôles réalisés à l'import.

4. Validation de l'enquête

Une fois vos données intégralement complétée, n'oubliez pas d'enregistrer cette saisie.

Nous vous rappelons que la validation de l'enquête sur ANCRE se fait uniquement dans l'environnement « Accéder aux tableaux réglementaires » via le bouton « **Tout Valider** ».

5. Tableau de synthèse des processus de saisie

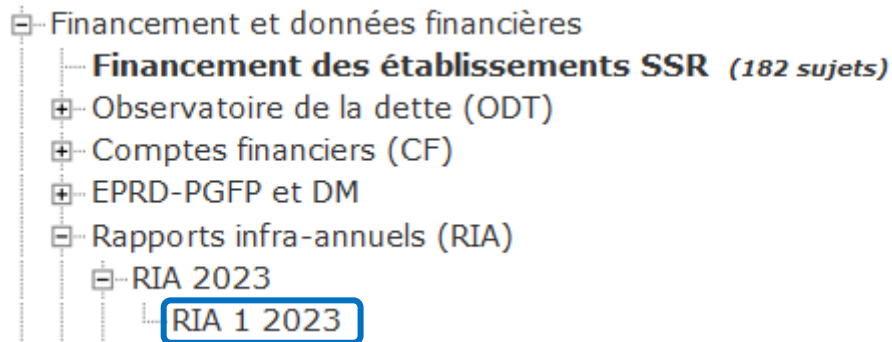


Le schéma ci-dessus traduit la coexistence des différents process de saisie possible.

6.Support

Pour toutes questions techniques ou métiers, vous pouvez nous contacter soit via :

- Forum Agora



- aux adresses mails suivantes :

atih-finance-etab@atih.sante.fr (*questions métiers*)

ou

ancre-informatique@atih.sante.fr (*questions informatiques*)

Annexe

Contrôles réalisés à l'import du fichier :

(AAAA = Année de campagne)

Lors de l'import du fichier de données, les points suivants sont vérifiés :

- **Vérification de l'entête :**

- Format correct
- Finess et exercice correspondent au classeur courant
- L'entête du fichier correspond à ce qui a été saisi dans le paramétrage de la campagne

Cet entête représente la première ligne du fichier. Elle doit obligatoirement être présente et contenir des informations générales concernant les données produites.

Elle correspond aux informations présentes dans l'onglet « Paramétrages » du RIA. Cet entête doit avoir le dessin d'enregistrement suivant :

```
NUMFINESS;TYPE_ETAB;USLD;EXERCICE;TYPE_DOSSIER;LOGICIEL_TIERS;  
VERSION;EDITEUR;EMAIL_EDITEUR
```

avec les précisions suivantes :

NUMFINESS : le numéro finess identifiant de manière univoque l'établissement

TYPE_ETAB : type d'établissement (OUI si l'établissement est public, NON sinon)

USLD : pour un établissement privé, indique si les données correspondent aux onglets spécifiques aux USLD autonomes (1 si l'établissement souhaite récupérer les données d'une USLD autonome, 0 sinon)

EXERCICE : l'exercice comptable des données produites

TYPE_DOSSIER : le type du dossier RIA (RIA1 pour 1er Rapport Infra Annuel, RIA2 pour 2ème Rapport Infra Annuel ou RIA3 pour 3ème Rapport Infra Annuel, CDB pour cadre des données brutes)

LOGICIEL_TIERS : nom du logiciel ayant servi à produire les données incluses dans le fichier texte

VERSION : version du logiciel ayant servi à produire les données incluses dans le fichier texte

EDITEUR : nom de l'éditeur du logiciel ayant servi à produire les données incluses dans le fichier texte

EMAIL_EDITEUR : adresse mail de l'éditeur du logiciel pouvant être contacté en cas de problème

Exemples : 000000002;OUI;0;2023;RIA1;eRIA;1.0;ATIH;ria@atih.sante.fr

000000002;OUI;0;2023;CDB;eCDB;1.0;ATIH;CDB@atih.sante.fr

- **Vérification des lignes du fichier :**

- *TAB_DONNEES_RIA (onglet) existe dans le classeur courant*
- *CODE_LIGNE existe dans le classeur courant*
- *CODE_COLONNE existe dans le classeur courant*

Ces lignes contiennent les données à insérer dans l'application Ancre pour les différentes campagnes RIA de l'année (RIA1, RIA2, ou CDB).

Elles doivent respecter le formalisme suivant :

TAB_DONNEES_RIA;CODE_LIGNE;CODE_COLONNE;VALEUR

Avec :

TAB_DONNEES_RIA : noms des onglets tels qu'ils apparaissent dans le classeur RIA (ex. : suivi_synthétique_CRP, projection_détaillée_CRPP, suivi_USLD_autonomes, DONNEES_BRUTES_CRP_H).

CODE_LIGNE : codes identifiant de manière univoque les lignes de saisie de valeurs des tableaux des Rapports Infra Annuels. Ces codes de ligne sont disponibles dans la documentation, avec leur intitulé, pour chaque onglet

CODE_COLONNE : codes identifiant de manière univoque les lignes de saisie de valeurs des tableaux du RIA. Ces codes de colonne sont disponibles dans la documentation, avec leur intitulé, pour chaque onglet

VALEUR : donnée financière ou sociale correspondante

Exemple :

Suivi_CRP;6411;MES_NOUV;3500

Deux fichiers sont fournis dans l'espace documentation de la campagne sur Ancre. Ils présentent les codes des cellules, les codes lignes et les codes colonnes à utiliser pour réaliser l'import des données sur la plateforme de saisie.

Les fichiers sont les suivants : Codes_cellules_RIA_AAAA_SSII.xls
Codes_cellules_RIA_AAAA_CADRE_DES_DONNEES_BRUTES_SSII.xls

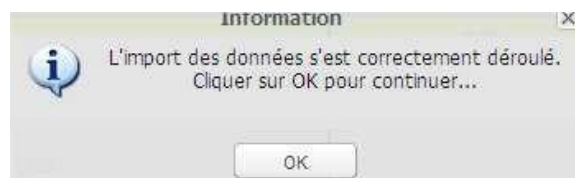
Les fichiers « Codes_cellules_RIA_AAAA_CADRE_DES_DONNEES_BRUTES_SSII.xls » et « Codes_cellules_RIA_AAAA.xls » contiennent les informations suivantes :

- **nom_onglet** : le nom de l'onglet sur lequel la donnée est insérée
- **code** : le code permettant d'identifier la cellule où la donnée est insérée
- **ligne_libelle** : le libellé de la ligne correspondant à la cellule où la donnée est insérée
- **ligne_code** : le code de la ligne correspondant à la cellule où la donnée est insérée
- **colonne_libelle** : le libellé de la colonne ligne correspondant à la cellule où la donnée est insérée
- **colonne_code** : le code de la colonne ligne correspondant à la cellule où la donnée est insérée
- **format_code** : le format de la cellule où la donnée est transmise

Exemple de fichier texte (extrait)

```
18000028;OUI;0;2023;RIA1;eRIA;1.0;ATIH;ria@atih.sante.fr  
suivi_CRP;621;PREV_N;480  
suivi_CRP;631;PREV_N;510  
suivi_CRP;633;PREV_N;540  
suivi_CRP;641;PREV_N;570  
suivi_CRP;6411;PREV_N;600  
suivi_CRP;6413;PREV_N;630  
suivi_CRP;6415;PREV_N;660
```

A la fin de l'import, le message suivant apparaîtra :



Après avoir cliqué sur OK, attendez que les données se chargent sur la page. Vous pouvez alors vérifier les données importées et les modifier si besoin.

ATTENTION : Les caractères retour à la ligne et les guillemets (") ne sont pas autorisés pour permettre à l'import de fonctionner.